



D.2021.10.20.4.1.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 20 Octobre 2021

4 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B**4.1 – MARCHES - CONVENTIONS****4.1.6 – Connexion Ligne B - Marché n° CLB 2021 14472 M à conclure avec l'entreprise RAZEL-BEC MIDI-PYRENEES pour le marché « Dévoiements des réseaux humides dans le secteur du SICOVAL » - Autorisation de signer le marché**

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211022-20211020-4-1-6D-DE
Date de télétransmission : 22/10/2021
Date de réception préfecture : 22/10/2021

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie, la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.2, du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre sa réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Connexion Ligne B.

Afin de pouvoir démarrer les travaux de gros œuvre au dernier trimestre 2022 de nombreux travaux préalables au projet CLB (connexion ligne B) sont nécessaires : libérations d'emprises, déviations de réseaux, ...

Le présent marché concerne la réalisation des travaux nécessaires aux déviations des réseaux humides sur le territoire du SICOVAL.

Les prestations à réaliser dans le cadre de ce marché se situeront sur les communes de Labège et Ramonville-Saint-Agne.

La durée globale de ce marché de travaux est de 36 mois.

La procédure de passation retenue est un appel d'offre ouvert pour un accord-cadre à bons de commande conformément aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 16 juillet 2021 aux publications du JOUE et au BOAMP et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 01 septembre 2021 à 12h00.

En vertu de l'article R2132-2 du Code de la Commande Publique, le mode choisi par le Maître d'Ouvrage pour la transmission du Dossier de Consultation est la voie électronique.

21 dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

5 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- Groupement SOGEA SUD HYDRAULIQUE/JEAN LEFEBVRE BP/SADE CGTH
- RAZEL BEC
- Groupement SICAM TP/GIESPER TP/LA GARONNE/SOGATRAP/EHTP
- Groupement TP D'OC SAS/MIDI TRAVAUX PUBLICS
- Groupement SOCAT SASU/ROSSONI TP/SN THOMAS & DANIZAN/STAT 31

Les enveloppes reçues ont été ouvertes le 01 septembre 2021.

Après analyse, toutes les candidatures ont été jugées recevables :

- Groupement SOGEA SUD HYDRAULIQUE/JEAN LEFEBVRE BP/SADE CGTH
- RAZEL BEC
- Groupement SICAM TP/GIESPER TP/LA GARONNE/SOGATRAP/EHTP
- Groupement TP D'OC SAS/MIDI TRAVAUX PUBLICS
- Groupement SOCAT SASU/ROSSONI TP/SN THOMAS & DANIZAN/STAT 31

Sur la base de l'analyse des offres proposée par Tisséo Ingénierie, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 11 octobre 2021, attribué l'accord-cadre à l'entreprise **RAZEL-BEC MIDI-PYRENEES** pour un montant minimum de 900 000,00 € HT et maximum de 2 700 000,00 € HT, le détail estimatif s'élevant à **833 240,75 € HT**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché CLB 2021 14472 M avec l'entreprise **RAZEL-BEC MIDI-PYRENEES**.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

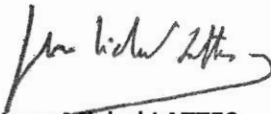
[MM. Suaud (pouvoir) et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise **RAZEL-BEC MIDI-PYRENEES**, le marché n° CLB 2021 14472 M concernant la réalisation des « Dévoiements des réseaux humides dans le secteur du SICOVAL » de la Connexion Ligne B nécessaires aux travaux préparatoires et aux travaux de génie civil sur l'ensemble du territoire du SICOVAL pour un montant minimum de 900 000,00 € et maximum de 2 700 000,00 € HT, dont le détail estimatif est de 833 240,75€ HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES